

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PERTUIS
Séance du 16 DECEMBRE 2025

N° 25.DFCP.410

OBJET : Rapport d'activités 2024 du Garage TROIN à Peyrolles en Provence

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le SEIZE le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilot Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois de DECEMBRE sous la présidence de Monsieur Roger PELLENC et la désignation de Madame Anne-Priscille BAZELAIRE en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Henri LAFON, Marie Ange CONTÉ, Anne Priscille BAZELAIRE, Stéphane SAUVAGEON, Nathalie BRAMIN, Lucien GALLAND, Corinne DUPAQUIER, Jean Michel APPLANAT (à partir de 18h44), **Adjoint**s.

Bernard ALAMELLE, Éric BANON, Valérie BARDISA (à partir de 18h52), Christina BÉRARD (à partir de 18h38), Nicole BLANC (à partir de 19h05), Pierre CRUMIÈRE, Jacqueline DESCAMPS, Jean Jacques DIAS, Pierre GABERT, Pierre GENIN, Yves GUEDJ, Agathe JOSEPH (à partir de 19h28), Nadine LEHMANN-DRIES (à partir de 18h37), Jean François MIRETTI, Jérôme NARBONNE, Cédric PERRY (à partir de 19h37), Christophe SUTEAU, **Conseillers municipaux**.

Absents ayant donné procuration :

Marie Christine AUDISIO à Jean François MIRETTI
Thierry DUBOIS à Henri LAFON
Maryse SOUCHAY à Jacqueline DESCAMPS

Absents :

Nadine LEHMANN-DRIES (jusqu'à 18h37)
Christina BÉRARD (jusqu'à 18h38)
Jean Michel APPLANAT (jusqu'à 18h44)
Valérie BARDISA (jusqu'à 18h52)
Nicole BLANC (jusqu'à 19h05)
Agathe JOSEPH (jusqu'à 19h28)
Cédric PERRY (jusqu'à 19h37)
Michel AUTRAN
Jacques BARONE
Caroline DANDRE
Anne Marie HUASCAR
Virginie LEGRAND
Thi Vinh Thuy NGUYEN-TALIANA

Mes chers collègues,

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de service public et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission c Aussi, il est proposé de prendre connaissance du rapport annuel 2024 sur la gestion du Garage TROIN comportant les informations techniques et financières sur la gestion par le délégataire

consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports.

Exposé des motifs :

Le conseil municipal en séance du 28 juin 2022 s'est prononcé favorablement sur le principe de la délégation de service public pour la gestion de la fourrière automobile, la commission consultative des services publics locaux ayant émis un avis favorable le 24 mai 2022.

En séance du 15 décembre 2022, le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur l'attribution du contrat à GARAGE TROIN, situé à Peyrolles-en-Provence pour la gestion de la fourrière automobile, le contrat prenant effet à compter du 1 janvier 2023 pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 31 décembre 2027.

La ville de Pertuis reste cependant responsable du service délégué et conserve donc la prérogative d'effectuer un contrôle régulier de l'exercice de cette délégation de service public.

L'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule l'obligation pour le délégataire de produire chaque année à l'autorité délégante, un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

En tout état de cause, le rapport annuel du délégataire doit rendre compte des conditions d'exécution du service délégué en considération des objectifs et obligations définis dans le contrat.

Ce rapport n'est pas soumis au vote du conseil et est tenu à la disposition du public en mairie pendant un mois conformément à l'article L 1411-13 du C.G.C.T.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU la délibération du conseil municipal du 15 décembre 2022 relative à la délégation de service public pour la gestion de la fourrière automobile,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1413-1 et L 1411-3,

VU l'avis de la Commission consultative des services publics locaux en date du 16 octobre 2025,

Au vu de ce qui précède et où l'exposé du délégataire, le conseil municipal :

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités 2024 du Garage TROIN délégataire de la fourrière automobile à Pertuis.

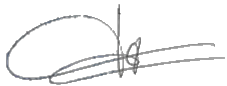
**Le Directeur Général des Services,
Julien DALMAS.**

**Le Secrétaire de séance,
Anne-Priscille BAZELAIRE.**

**Julien DALMAS | Direction Générale
des Services**



Le 30 déc. 2025



Anne-Priscille BAZELAIRE | Elu DEEJ



Le 2 janv. 2026



Certifié exécutoire

Publié le **18 DECEMBRE 2025**



Peyrolles le 01/09/2025

Ville de PERTUIS

Service Marchés Public

84120 PERTUIS

-Service Marchés Public

Vos Références : CT/FC/25.127

J'ai l'honneur de vous communiquer le bilan d'activité de la fourrière automobile sur la Commune de Pertuis.

En 2024 nous avons procédé à **285 Enlèvements** ; dont 19 sont restés à la charge à charge de la ville pour **3383.10 HT** ; soit 4059.73€ TTC ; selon un forfait comprenant l'enlèvement et le gardiennage.

Nous pouvons constater une augmentation du nombre total d'enlèvements par rapport aux années précédentes et une légère baisse des « véhicules ventouses » abandonnés par leurs propriétaires et restés à charge de la ville.

Toutefois, nous pouvons remarquer qu'au fil des ans le nombre d'enlèvements a globalement régulièrement diminué. Cela s'explique par le renforcement de la signalisation, l'efficacité et la présence renforcée sur le terrain des Policiers Municipaux et des ASVP et enfin par une prise de conscience et une amélioration du civisme des usagers.

Cependant, notre manière d'intervenir est restée la même avec notamment une présence systématique dès 5h50 sur le marché du vendredi (qui suscite beaucoup moins d'enlèvements depuis sa délocalisation).

Je me tiens à votre disposition et vous prie de bien vouloir accepter mes plus respectueuses salutations.

Eric TROIN

AUTO RELAIS DES ALPES
Garage TROIN

//
20 ZAC Val de Durance
13860 PEYROLLES EN PROVENCE
04.42.67.05.48
troin.bernard@wanadoo.fr

